



**Direction Générale des
Services du Département**
Direction de la Culture

Service spectacle vivant et enseignements

Affaire suivie par : Bernadette Legrenzi
Poste: 70 54

2011-CG-3-3080

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 6 mai 2011

PARCOURS CHORÉGRAPHIQUE EN YVELINES

Politique sectorielle	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
Secteur d'intervention	Culture
Programme	Musique et danse

Conformément au rapport d'orientation 2009-2011 sur la politique culturelle, et au programme d'actions 2010 adopté en avril dernier, le Département poursuit cette année son soutien en faveur du développement de la culture chorégraphique et reconduit l'opération « Parcours chorégraphique en Yvelines ».

Cette action propose aux élèves ainsi qu'aux parents et professeurs, directeurs ou présidents des écoles de danse publiques et associatives du département, de découvrir la danse dans ses différentes esthétiques (classique, contemporaine, jazz ou hip-hop). En partenariat avec les lieux de diffusion Yvelinois, le Parcours Chorégraphique propose, par le biais d'une conférence et de la découverte d'un spectacle, de mieux appréhender l'univers de la danse.

Afin de permettre aux élèves des conservatoires et écoles de danse, de ne plus être simplement spectateurs d'un événement, mais aussi acteurs de celui-ci, il est proposé de mettre en œuvre un événement dansé d'envergure départementale, le samedi 14 mai 2011 dans le cadre de la Nuit des Musées.

Intitulé « Instant Danse en Yvelines », cet événement permettra aux professeurs et élèves des écoles de danse publiques et associatives du département, ainsi qu'aux danseurs amateurs, de participer à un grand moment chorégraphique collectif.

Cet évènement prendra la forme d'un « happening chorégraphique », en articulation avec les œuvres d'art publiques présentes sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui forment un véritable musée de sculptures à ciel ouvert.

Le final de cet événement dansé sera ouvert à tout public, et donnera l'opportunité aux spectateurs ou aux non danseurs de rejoindre ce « flashmob », via une chorégraphie apprise et découverte sur internet.

Ce projet fédérateur, mené en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et le Prisme, Centre de développement artistique de Saint-Quentin-en-Yvelines, permettra de mettre en perspective le site « Perspective de Marta Pan » - boulevard Vauban à Guyancourt et de créer un temps fort et festif autour de la pratique amateur chorégraphique.

Ce projet artistique a été confié à la compagnie de danse RC2 dirigée par le chorégraphe Raphaël Cottin, pour un montant de 8 000 € T.T.C., réparti comme suit : 2 000 € ont été affectés en 2010 et 6 000 € en 2011.

Ledit projet a été formalisé par un marché public, à procédure adaptée, sans mise en concurrence, en raison d'un savoir-faire artistique, en application de l'article 28 alinéa 4, faisant référence à l'article 35 II 8° du Code des marchés publics.

L'organisation logistique et technique de cet événement sera réalisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les modalités de ce partenariat sont précisées dans la convention, jointe en annexe à la présente délibération.

En conséquence, si cette proposition vous agréee, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :